

## Politique Qualité et de management de l'impartialité

---

ABCIDIA CERTIFICATION s'engage à prendre les moyens financiers, humains et matériels pour satisfaire aux conditions d'obtention et de surveillance des certifications délivrées conformément aux exigences de la réglementation en vigueur et à celles des dispositions contenues dans ses dispositifs particuliers de certification.

ABCIDIA CERTIFICATION s'engage à mettre en œuvre une organisation efficace pour permettre l'amélioration de son système qualité et à en examiner régulièrement la pertinence et la performance au travers de la revue de direction.

ABCIDIA CERTIFICATION s'engage à communiquer toutes les informations concernant le fonctionnement de son système qualité, ses évolutions à l'ensemble de son personnel et à l'ensemble des intervenants de chaque dispositif particulier de certification (sous traitants, membres des comités particuliers de certification et des comités d'appel).

ABCIDIA CERTIFICATION s'engage à traiter tous les candidats à la certification avec équité et impartialité, à ne pas laisser des pressions commerciales, financières ou autres compromettre cette impartialité, à gérer et réduire par tous les moyens possibles les éventuels conflits d'intérêts, à délivrer une certification à partir d'informations suffisantes, à surveiller ses certifiés et à suspendre, voire retirer la certification si nécessaire dans le cadre d'un processus documenté défini, clair et connu des candidats.

A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 15/02/2024

Hervé POGAM  
Gérant ABCIDIA CERTIFICATION



Thomas PERRI  
Co-Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TP', written over a horizontal line.

---

Revu et Validé par Hervé POGAM

Visa